



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARENTS
Procès-verbal de la rencontre tenue
le jeudi 28 août 2025 à 18 h 00
à l'école Notre-Dame-de-Montjoie



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC

1. MOT DE BIENVENUE ET COUVERTURE DE LA SÉANCE

La direction de l'école Andrée-Anne Salois accueille les membres et ouvre la séance à 18 h 05.

Sont présent les parents suivants (dans l'ordre de la feuille de présence) :
Julie Roussy, Martine Landry, Émilie Laborde, Kathleen Laflamme, Bénédicte Décary, Julie Caron, Dany Senay, Anick Larouche, Jean-François Desrosby, Nathalie Noël, Maïthé Pelchat-Doucet, Kim Tremblay et Marie-Josée Toupin.

2. NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE

AG- 25/26 - 001

Il est proposé par Dany Senay et résolu :
QUE Marie-Josée Toupin soit nommé secrétaire de l'assemblée.
Nicolas Turcotte accepte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 28 AOÛT 2025

AG- 25/26 – 002

Il est proposé par Dany Senay, et résolu :
QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 29 AOÛT 2024

AG- 25/26 – 003

Andrée-Anne Salois en fait la lecture. Il est proposé par Dany Senay, et résolu :
QUE le procès-verbal soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARENTS
Procès-verbal de la rencontre tenue
le jeudi 28 août 2025 à 18 h 00
à l'école Notre-Dame-de-Montjoie



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC

5. EXPLICATION SUR LA COMPOSITION ET LES FONCTIONS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT, DU COMITÉ DE PARENTS ET DE L'ORGANISME DE PARTICIPATION DE PARENTS

La direction de l'école explique la composition et les fonctions de Conseil d'établissement et son importance.

6. ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

AG- 25/26 – 004

6.1 Nomination d'un président d'élection

Il est proposé par Bénédicte Décary, et résolu que Dany Senay soit nommé présidente d'élection.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

6.2 Nomination d'un secrétaire d'élection

Il est proposé par Marie-Josée Toupin et résolu que Christine Rodrigue-Lecours soit nommée secrétaire d'élection.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

6.3 Critères à privilégier pour élire les parents requis au Conseil d'établissement

La direction d'école nous présente les critères à privilégier.

6.4 Élection des parents au Conseil d'établissement 2025-2026

Les présidents d'élection informe qu'il y a 2 postes vacants réservés aux parents au sein du conseil d'établissement de l'école.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARENTS
Procès-verbal de la rencontre tenue
le jeudi 28 août 2025 à 18 h 00
à l'école Notre-Dame-de-Montjoie



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC

Les parents suivants présentent leur candidature pour combler ces postes, savoir :

- Nathalie Noël
- Julie Roussy

Fermeture des candidatures.

Il est proposé par Christine Rodrigue-Lecours, et résolu ; QUE les personnes suivantes soient élues au Conseil d'établissement de l'école, savoir :

- Julie Roussy durée de deux ans,
- Nathalie Noël durée de deux ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7.5 Election des substituts des parents au Conseil d'établissement 2025-2026

Les parents suivants présentent leur candidature :

- Émilie Laborde
- Julie Caron
- Anick Larouche (sous-substitut)
- Jean-François Desrosby (sous-substitut)
- Kathleen Laflamme (sous-substitut)

Il est proposé par Christine Rodrigue-Lecours et résolu que Julie Caron et Émilie Laborde soient nommés substituts au Conseil d'établissement 2025-2026.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Personnes en poste en 2024-2025	Proposée par	Accord ou refus	Début du mandat	Fin du mandat
Bénédicte Décary	Dany Senay	Accord	2025	2026
Martine Landry	Dany Senay	Accord	2025	2026
Nicolas Turcotte		Refus	-	-
Julie Caron		Refus	-	-



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARENTS
Procès-verbal de la rencontre tenue
le jeudi 28 août 2025 à 18 h 00
à l'école Notre-Dame-de-Montjoie



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC

6.6 Élection du représentant au comité de parents

Décision reportée au prochain CÉ.

6.7 Élection du substitut du représentant au comité de parents

Décision reportée au prochain CÉ.

7. FORMATION D'UN ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP) ART. 96

AG- 25/26 – 005

Une formule conviviale est proposée par l'assemblée.

Il est proposé par Kathleen Laflamme et résolu :

QUE les réunions de parents puissent se dérouler dans les locaux de l'école.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8. QUESTION EN PROVENANCE DE L'ASSEMBLÉE AU SUJET DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

- Projet de rénovation
- Gestion des écrans
- Activités récompenses
- Gala méritas → apporter dans le sondage aux élèves

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

AG- 25/26 – 006

9. Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Kathleen Laflamme et résolu : QUE l'assemblée doit levée à 18 h 58.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARENTS
Procès-verbal de la rencontre tenue
le jeudi 28 août 2025 à 18 h 00
à l'école Notre-Dame-de-Montjoie



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC

Présidence

Direction

Présidence

La direction